

DÈS JANVIER 2020, DE NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE ACCEPTÉS DANS LES PMC EN WALLONIE PICARDE

Avant, c'était non.
Maintenant, c'est oui.



Avant, c'était non.
Maintenant, c'est oui.



Avant, c'était non.
Maintenant, c'est oui.



Tout ce que vous devez savoir sur la collecte élargie des PMC



À partir de janvier, vous pourrez mettre encore plus d'emballages dans les PMC

Dès le 1^{er} janvier 2020, outre les emballages métalliques et les cartons à boissons, presque tous les emballages ménagers en plastique seront acceptés dans le tri des PMC! Les pots de yaourt, les barquettes de beurre, les sacs et les films en plastique... Tout cela ira dans le sac PMC ou en vrac au recyparc!



Vous profitez de la collecte élargie des PMC dès le 1^{er} janvier en Wallonie picarde. Ailleurs en Belgique, celle-ci sera introduite progressivement. Il est donc possible que les nouvelles règles du tri des PMC s'appliquent dans votre commune, alors que sur votre lieu de travail, par exemple, ce ne soit pas encore le cas.

www.lenouveausacbleu.be
www.ipalle.be

**-8
kilos**

Grâce au nouveau sac PMC, vous aurez beaucoup moins de déchets résiduels (sacs-poubelles). Jusqu'à 8 kg d'emballages supplémentaires par habitant iront dans le sac bleu chaque année.

NOUVEAU
EN WALLONIE PICARDE



... et bien d'autres encore!

Avant c'était non, dès janvier c'est **oui!**



À partir de janvier, vous pourrez déposer presque tous les emballages en plastique dans le sac PMC et votre recyparc.

 Plus d'emballages à la fin de ce calendrier!

Commune de Flobecq

Remarques importantes:

Les collectes des déchets commencent **dès 6 h du matin**. Prière de sortir les sacs la veille **à partir de 18 h**.

En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées **en cas d'intempéries**.



PMC: collecte toutes les **2 semaines**



Papiers-Cartons: collecte toutes les **4 semaines**

ATTENTION: Nouvelle organisation de la collecte dès le 1^{er} janvier 2020



Collecte des sacs d'ordures ménagères: toutes les 2 semaines le jeudi.

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1M	Nouvel An	1S		1D		1M		1V	Fête du Travail	1L	Lundi de Pentecôte
2J	OM	2D		2L		2J		2S		2M	
3V		3L		3M		3V		3D		3M	
4S		4M		4M		4S		4L		4J	OM
5D		5M		5J		5D		5M		5V	
6L		6J		6V		6L		6M		6S	
7M		7V		7S		7M		7J	OM	7D	
8M		8S		8D		8M		8V		8L	
9J		9D		9L		9J	OM	9S		9M	
10V		10L		10M		10V		10D		10M	
11S		11M		11M		11S		11L		11J	
12D		12M		12J	OM	12D	Pâques	12M		12V	
13L		13J	OM	13V		13L	Lundi de Pâques	13M		13S	
14M		14V		14S		14M		14J		14D	
15M		15S		15D		15M		15V		15L	
16J	OM	16D		16L		16J		16S		16M	
17V		17L		17M		17V		17D		17M	
18S		18M		18M		18S		18L		18J	OM
19D		19M		19J		19D		19M		19V	
20L		20J		20V		20L		20M		20S	
21M		21V		21S		21M		21J	Ascension	21D	
22M		22S		22D		22M		22V	OM	22L	
23J		23D		23L		23J	OM	23S		23M	
24V		24L		24M		24V		24D		24M	
25S		25M		25M		25S		25L		25J	
26D		26M		26J	OM	26D		26M		26V	
27L		27J	OM	27V		27L		27M		27S	
28M		28V		28S		28M		28J		28D	
29M		29S		29D		29M		29V		29L	
30J	OM			30L		30J		30S		30M	
31V				31M				31D	Pentecôte		

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1M		1S		1M		1J		1D	Toussaint	1M	
2J	OM	2D		2M		2V		2L		2M	
3V		3L		3J		3S		3M		3J	OM
4S		4M		4V		4D		4M		4V	
5D		5M		5S		5L		5J	OM	5S	
6L		6J		6D		6M		6V		6D	
7M		7V		7L		7M		7S		7L	
8M		8S		8M		8J	OM	8D		8M	
9J		9D		9M		9V		9L		9M	
10V		10L		10J	OM	10S		10M		10J	
11S		11M		11V		11D		11M	Armistice	11V	
12D		12M		12S		12L		12J		12S	
13L		13J	OM	13D		13M		13V		13D	
14M		14V		14L		14M		14S		14L	
15M		15S	Assomption	15M		15J		15D		15M	
16J	OM	16D		16M		16V		16L		16M	
17V		17L		17J		17S		17M		17J	OM
18S		18M		18V		18D		18M		18V	
19D		19M		19S		19L		19J	OM	19S	
20L		20J		20D		20M		20V		20D	
21M	Fête Nationale	21V		21L		21M		21S		21L	
22M		22S		22M		22J	OM	22D		22M	
23J		23D		23M		23V		23L		23M	
24V		24L		24J	OM	24S		24M		24J	
25S		25M		25V		25D		25M		25V	Noël
26D		26M		26S		26L		26J		26S	
27L		27J	OM	27D		27M		27V		27D	
28M		28V		28L		28M		28S		28L	
29M		29S		29M		29J		29D		29M	
30J	OM	30D		30M		30V		30L		30M	
31V		31L				31S				31J	OM

PMC Papiers-Cartons Ordures ménagères
 Congés scolaires

Collecte de vélos dans les recyparcs
 Collecte de jouets dans les recyparcs

Grand Nettoyage de Printemps
 Collecte de livres dans les recyparcs



Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte ou au recyparc



Boîte de lessive



Boîte de céréales



Magazines



Journaux



Bloc-notes / Cahier



Emballage yaourt



Boîte à œufs



Rouleau de carton



Remarques :

- ➔ Enlevez le film en plastique des publications
- ➔ **Ficelez vos piles de papiers et de cartons** ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Boîte à pizza sale



Photos



Tube de chips



Rouleau de papier peint



Barquette en carton sale



Sac de ciment



Sac-poubelle (déchets non recyclables)



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles ou au recyparc



Verre incolore



Verre coloré



Remarques :

- ➔ Séparez le verre incolore du verre coloré
- ➔ Videz bien
- ➔ Ni couvercle ou bouchon
- ➔ Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- ➔ Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Pyrex



Miroir



Vitre



Porcelaine, céramique



Terre cuite



Ampoule



Verre cassé

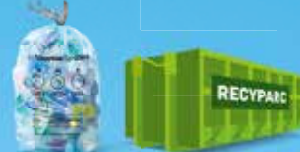


Que signifie le logo Point Vert ?

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



PMC, ce que vous pouvez trier.



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons

NOUVEAU



Barquettes et rapiers



Pots et tubes



Films



Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et rapiers



Couvercles, bouchons et capsules

Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique et jetez-les le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LES PMC

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8 L
- La frigolite
- Autres objets



ATTENTION!



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Horaires et adresses de vos recyparc

Lundi	Fermé	12 h 30 à 19 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	Fermé

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture

En novembre, décembre, janvier et février, les recyparc ferment à 18 heures

Ellezelles/Flobecq	Chée de Brunehaut (Ellezelles)	T 068 44 94 11
Lessines	Avenue des Prairies	T 068 33 93 79

Jours de fermeture :

Mercredi 1 ^{er} janvier	Lundi 1 ^{er} juin	Lundi 2 novembre
Jeudi 2 janvier	Mardi 21 juillet	Mercredi 11 novembre
Lundi 13 avril	Samedi 15 août	Vendredi 25 décembre
Vendredi 1 ^{er} mai	Dimanche 27 septembre	Samedi 26 décembre
Jeudi 21 mai	Dimanche 1 ^{er} novembre	



Emplacement des bulles à verre

Flobecq : La Houppie, place de la Station

De ophaalkalender voor 2020 is ook beschikbaar in het Nederlands op www.ipalle.be > Les déchets > Les collectes en porte à porte > Calendriers

Certaines communes disposent de points d'apports volontaires destinés à recevoir les déchets organiques de cuisine. Ces points de collecte sont accessibles gratuitement. Plus d'infos sur www.ipalle.be ou 069/84.59.88

Mobilier, objets, vêtements en bon état : www.res-sources.be



Vos emballages PMC, vos papiers-cartons et votre verre peuvent également être déposés dans les recyparc.

Des infos prévention ? Surfez sur www.moinsdedechets.wallonie.be



Grand Nettoyage de Printemps les 27, 28 et 29 mars 2020

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be

Vous souhaitez obtenir des infos complémentaires sur les collectes sélectives des déchets ? Contactez Ipalle au T 069 88 40 70 ou votre administration communale au T 068 44 70 04 ou via www.flobecq.be, ou encore, surfez sur www.ipalle.be.

Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be

Merci pour votre bon tri!



Nouvelles règles de tri élargies des emballages **PMC** au verso!



L'autocollant « Mauvais contenu » apposé sur votre sac bleu PMC ou sur votre dépôt de papiers-cartons signifie qu'un ou plusieurs déchets ou emballages y sont interdits. Retirez les intrus comme indiqué sous le premier volet de l'autocollant et représentez votre sac bleu ou vos papiers-cartons à la prochaine collecte ou au recyparc.